



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 13 / 12 / 2024

Dossier complet le : 31 / 12 / 2024

N° d'enregistrement : DRIEAT - UD95 - 2024/0923

1 Intitulé du projet

Modification des conditions de stockage des produits dangereux pour le site de PROLOGIS FRANCE LXXI EURL dénommé Vémars DC2, situé rue de la Haie Marteau, ZA des Portes de Vémars.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

PROLOGIS FRANCE LXXI EURL

Raison sociale

PROLOGIS FRANCE LXXI EURL

N° SIRET

4 9 2 8 0 4 0 0 0 0 0 0 4 9

Type de société (SA, SCI...)

EURL

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

Nicolleau

Virginie

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1.a) ICPE - Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Site soumis à Autorisation disposant d'un arrêté préfectoral n°11552 du 16/09/13 et des arrêtés complémentaires n°11792 du 03/03/14 et du 22/12/22. Modification des conditions de stockage des produits dangereux dont ajout d'une nouvelle activité de stockage de solides inflammables (rubrique 1450) pour une quantité maximale de 3 tonnes.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

PROLOGIS FRANCE LXXI EURL exploite actuellement l'entrepôt logistique concerné. Celui-ci est loué par la société L'Oréal.

Dans le cadre du développement de son activité, le locataire souhaite :

Adapter les conditions de stockage dans les cellules 4B et 5B ;

Ajouter une nouvelle activité de stockage de solides inflammables (rubrique 1450) pour une quantité maximale susceptible d' être présente d' environ 3 t ;

Ajouter une nouvelle activité de stockage de solides comburants (rubrique 4440) pour une quantité maximale de 13 t ;

Arrêter l' activité de stockage de liquides inflammables de catégorie 1 au titre de la rubrique 4330 ;

Mettre en place des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

4.2 Objectifs du projet

La société l'Oréal souhaite renouveler son catalogue de produits cosmétiques et changer la formulation de certaines de ses gammes de produits existantes, entraînant une modification des formulations chimiques de ces derniers.

Dans ce but, le locataire souhaite augmenter la capacité de stockage de produits dangereux du site de Vémars et modifier les conditions de stockage des produits dans les cellules 4B et 5B.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Aucun travaux ne sera réalisé sur le site de Vémars.

Le projet n'induit pas de nouvelles constructions. Il s'agira uniquement de modifications des conditions de stockage des produits dangereux.

Le projet ne vient pas augmenter le volume déjà autorisé par l'arrêté préfectoral complémentaire du 21/12/2022 au titre de la rubrique 1510 (400 000 m3).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

PROLOGIS FRANCE LXXI EURL maintiendra le stockage des produits inflammables dans les cellules dédiées, à savoir les cellules 4A, 5A et 5B.

Le stockage toute hauteur sera réalisé dans la cellule 5B.

La cellule 4B accueillera des produits combustibles classiques ainsi que des produits comburants. Une distance de 3,40 m séparera le stockage de ces deux types de produits.

Concernant le classement ICPE, les installations de PROLOGIS FRANCE LXXI EURL seront nouvellement classées sous le régime de :

- L'Autorisation au titre de la rubrique 1450 (Stockage ou emploi de solides inflammables ;
- La Déclaration au titre de la rubrique 4440-2 (Solides comburants catégorie 1, 2 ou 3).

Les installations de la société PROLOGIS FRANCE LXXI EURL resteront classées sous le régime de :

- L'Autorisation au titre de la rubrique 1436-1 (Liquides de point éclair compris entre 60°C et 93°C) ;
- L'Enregistrement au titre des rubriques 1510-2-b (Entrepôts couverts) et 4331-2 (Liquides inflammables de catégorie 2 ou 3) ;
- La Déclaration au titre des rubriques 4320-2 (Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables de catégorie 1 ou 2) et 2925-1 (Ateliers de charge d'accumulateurs électriques).

Le projet modificatif ne vient pas ajouter de nouvelles activités à risques par rapport à la situation actuelle. Les potentiels de danger de chaque cellule ne seront pas modifiés de manière notable dans le cadre du projet.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un dossier de Porter à connaissance ICPE au titre du Code de l'Environnement.

Le dossier de porter à connaissance couvre les aspects liés à la loi sur l'eau, le projet de la société PROLOGIS FRANCE LXXI EURL ne doit donc pas faire l'objet d'une déclaration au titre de la rubrique 2.1.5.0 de la Loi sur l'eau en application de l'article R214-1 du Code de l'Environnement.

Cf. Chapitre 4 de la Présentation générale du Dossier de Porter à Connaissance en Annexe 2.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Le projet ne vient pas modifier le bâti et le terrain du site de Vémars. Aucune modification de superficie ne sera réalisée.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Rue de la Haie Marteau - bâtiment 2

Lieu-dit : Parc d'activités des Portes de Vémars

Localité : Vémars

Code postal : 9 5 4 7 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 6 6 ° 7 6 ' 4 5 " 0 Lat. : 6 8 ° 8 5 ' 8 9 " 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet ne vient pas modifier l'implantation l'emprise du site existante. Aucune construction n'est prévue dans le cadre du projet.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le projet constitue une augmentation des capacités de stockage des produits dangereux et d'une modification des conditions de stockage pour les cellules 4B et 5B. Le site est régi par l'arrêté préfectoral du 16 septembre 2013, modifié par les arrêtés préfectoraux du 03/03/2014 et du 22/12/2022.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est comprise dans aucune zone naturelle particulière. La ZNIEFF la plus proche (Bois de Saint Laurent) est située à environ 3,8 km au Nord-EST du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas à proximité d'une zone protégée par un arrêté de protection de biotope. Le plus proche est à environ 16 km au Sud du site (Bois de Bernouille).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le parc naturel régional le plus proche (Oise-Pays de France) se situe à environ 2 km au Nord du site.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Vémars est concernée par le Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Néanmoins, le site n'est pas en zone d'exposition au bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le site n'est pas implanté à proximité d'un ouvrage ou site patrimonial bénéficiant d'une protection particulière.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Vémars n'est pas couverte par un PPRN ou un PPRT.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le rapport "Environmental Due Diligence Assessment" (Annexe 1), le site n'est pas référencé comme étant pollué.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Vémars est incluse dans une zone de répartition des eaux (Albien).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PLU de la commune de Vémars n'indique pas de servitude d'utilité publique relative à un périmètre de protection des captages d'alimentation en eau.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche du projet est situé à environ 5 km au Nord (Forêts picards - Massif des trois forêts et bois du Roi).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites classés les plus proches du site sont La grange cistercienne de Vollerand à environ 2 km au Sud du site et l'Eglise de la commune de Survilliers à environ 2 km au Nord du site.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cadre du projet, le locataire de la société PROLOGIS FRANCE LXXI EURL ne projette pas d'évolution quant au nombre d'employés. La consommation en eau ne sera pas augmentée de manière notable par rapport à la situation existante.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet vient uniquement modifier les quantités de produits stockés ainsi que les conditions de stockage.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet vient uniquement modifier les quantités de produits stockés ainsi que les conditions de stockage.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non concerné.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vient uniquement modifier les quantités de produits stockés ainsi que les conditions de stockage.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet vient uniquement modifier les quantités de produits stockés ainsi que les conditions de stockage.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet vient uniquement modifier les quantités de produits stockés ainsi que les conditions de stockage.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. La commune de Vémars n'est pas couverte par un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. La commune de Vémars n'est pas couverte par un PPRN.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet n'engendre pas de risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet n'est pas concerné pas des risques sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Les modifications projetées n'induiront pas une augmentation du trafic de Poids Lourds par rapport à la situation existante.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications projetées ne sont pas de nature à générer des impacts en termes d'émissions sonores par rapport à la situation actuelle.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet vient uniquement modifier les quantités de produits stockés ainsi que les conditions de stockage.	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet vient uniquement modifier les quantités de produits stockés ainsi que les conditions de stockage.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet vient uniquement modifier les quantités de produits stockés ainsi que les conditions de stockage.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet vient uniquement modifier les quantités de produits stockés ainsi que les conditions de stockage.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet vient uniquement modifier les quantités de produits stockés ainsi que les conditions de stockage.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non applicable.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet vient uniquement modifier les quantités de produits stockés ainsi que les conditions de stockage.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet vient uniquement modifier les quantités de produits stockés ainsi que les conditions de stockage.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet vient uniquement modifier les quantités de produits stockés ainsi que les conditions de stockage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné. Le projet vient uniquement modifier les quantités de produits stockés ainsi que les conditions de stockage.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Les modifications projetées sur le site de Vémars n'engendreront pas d'effets cumulés des incidences avec d'autres projets existants ou approuvés.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

L'ensemble des mesures prises sont formulées dans la notice d'incidence environnementale du dossier de Porter à connaissance, disponible en annexe 2.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Sans objet.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le dossier de Porter à connaissance (en annexe) démontre l'absence d'impacts notables sur l'environnement du projet et par conséquent la non nécessité d'une évaluation environnementale notamment pour les raisons suivantes :

- Le projet sera implanté dans l'emprise du site existant;
- Aucune nouvelle construction ne sera créée, l'augmentation de stockage étant uniquement réalisée dans les cellules déjà existantes et autorisées par l'arrêté préfectoral de 2013 et les arrêtés modificateurs de 2014 et 2022;
- La modification n'engendrera pas d'augmentation de rejets d'effluents gazeux, liquides dans l'environnement du fait de la préservation du domaine d'activité du site (le stockage);
- Les moyens de prévention et de protection incendie existants sont adaptés vis à vis des modifications projetées.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Environmental Due Diligence Assessment - Juillet 2014	<input type="checkbox"/>
2	Porter à connaissance (Référence ECO2429-01)	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom Beaudru

Prénom Camille

Qualité du signataire Environmental Associate

À Paris

Fait le 10/12/2024



Signature du (des) demandeur(s)

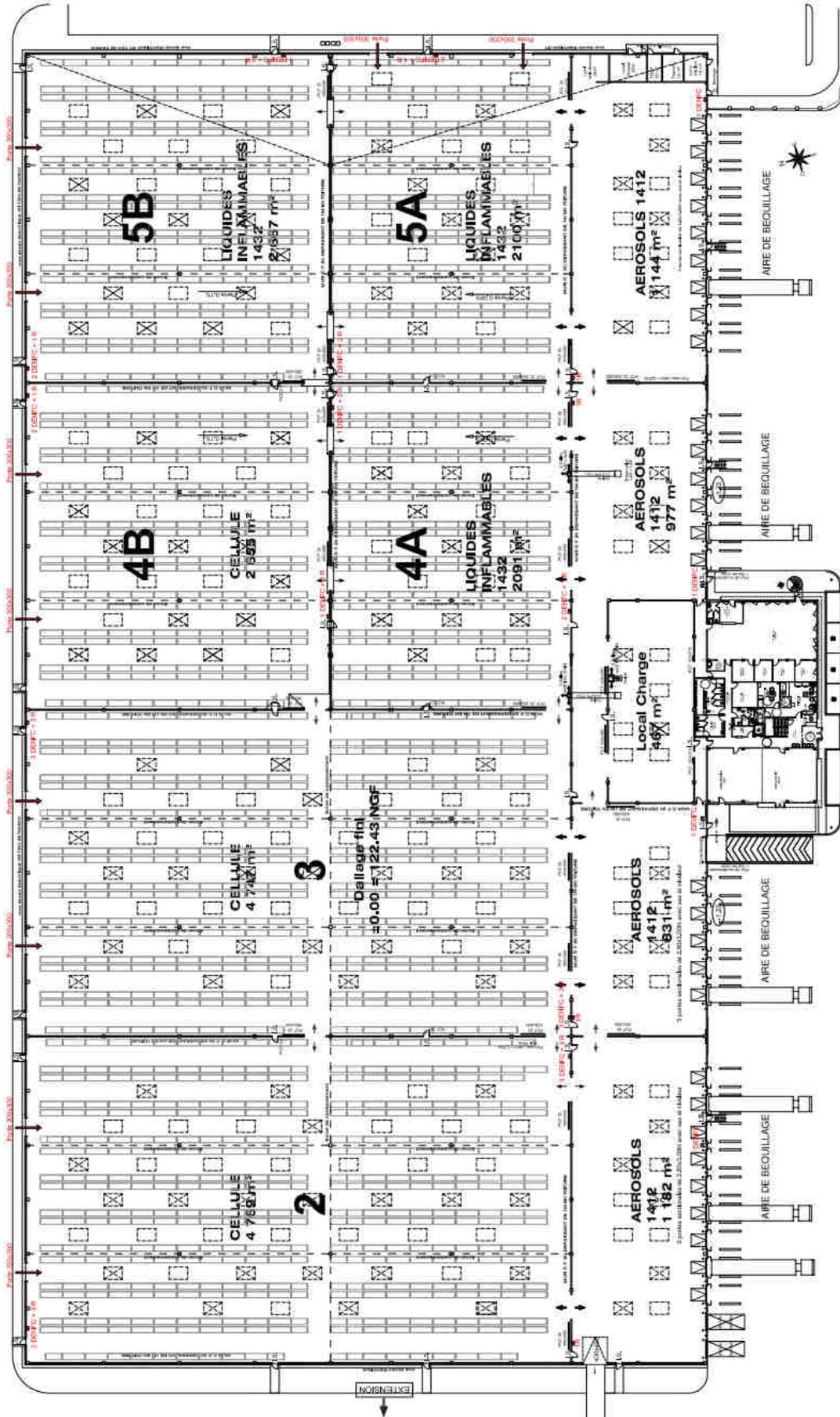


Vue lointaine – Novembre 2024

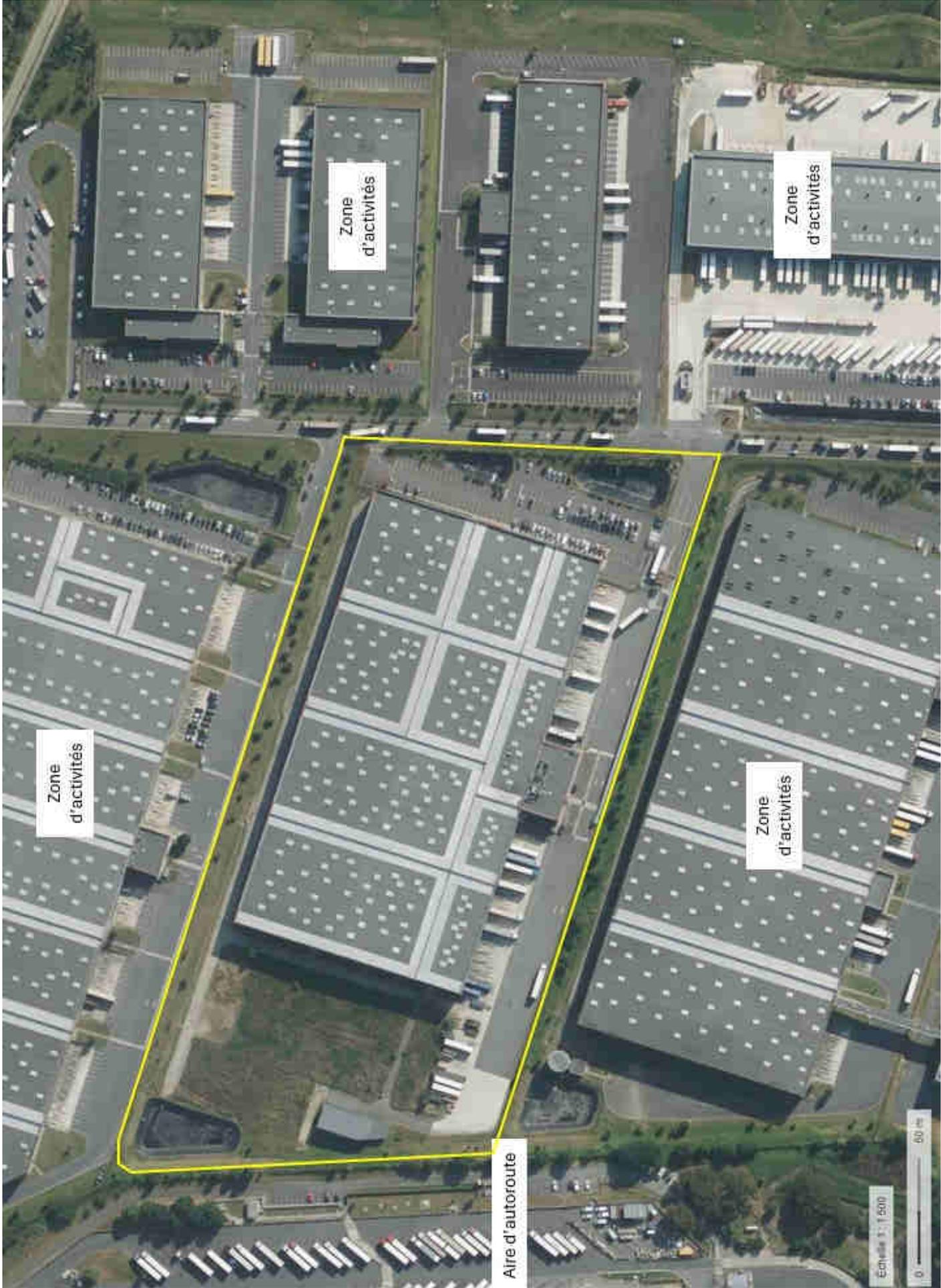


Vue proche – Novembre 2024

VISION
E 2



EXTENSION



Zone d'activités

Zone d'activités

Zone d'activités

Zone d'activités

Aire d'autoroute

Echelle 1:1 500

0 50 m

Natura 2000 au Nord du site - Forêts picardes
: massif des trois forêts et bois du Roi

